



DIPE/24-1025-911 du 04/11/2024

**ARRETE PORTANT DESIGNATION DES PRESIDENTS ET MEMBRES DES JURYS
INTERMEDIAIRES DE TITULARISATION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET D'EDUCATION AU
TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2024/2025**

Références : Décret n° 72-581 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des Professeurs Certifiés, et notamment ses articles 24 et 26 - Décret n° 92-1189 du 6 novembre 1992 modifié relatif au statut particulier des Professeurs de Lycée Professionnel, et notamment son article 10 - Décret n° 70-738 du 12 août 1970 modifié relatif au statut particulier des Conseillers Principaux d'Éducation, et notamment son article 8 - Arrêté du 1er juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation - Arrêté du 22 août 2014 modifié par l'arrêté du 26 mars 2018, fixant les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation de certains personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement du second degré stagiaires

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme ALESSANDRI - Mme SALOMEZ - Tel : 04 42 91 73 44 - Mail : nathalie.salomez@ac-aix-marseille.fr

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après :

L'arrêté portant désignation des présidents et membres des jurys intermédiaires de titularisation des personnels enseignants et d'éducation au titre de l'année scolaire 2024/2025.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

Arrêté portant désignation des présidents et membres des jurys intermédiaires de titularisation des personnels enseignants et d'éducation au titre de l'année scolaire 2024/2025

Le recteur de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur, recteur de l'académie d'Aix Marseille, chancelier des universités,

Arrête :

Article 1^{er} : les jurys académiques intermédiaires chargés d'examiner les dossiers des personnels enseignants et d'éducation stagiaires en prolongation issus des concours selon les modalités visées ci-dessus, sont composés comme suit pour la session 2024/2025 :

CAPES – CAPET

PRÉSIDENT:

M. Christophe MAZUYER

Doyen des IA-IPR

VICE- PRÉSIDENTE :

Mme Isabelle MÉJEAN

IA-IPR histoire-géographie

MEMBRES DU JURY

Mme Evelyne BECHTOLD

M. Christophe CALIPPE

M. David GARCIA

IA-IPR philosophie

Principal Collège Vallon des Pins Marseille

Chef d'établissement Notre Dame de la Jeunesse
Marseille

Mme Laure RUIZ

M. Gilles WIRIG

Mme Sabine TICAUD

Principale Collège Mignet Aix en Provence

IA-IPR mathématiques

IA-IPR SVT

CAPLP

PRÉSIDENT :

M. Pierre PARIAUD

Doyen des IEN ET-EG-IO

VICE- PRÉSIDENTE :

Mme Isabelle LEMASSON-SAID

IEN ET/EG STI arts appliqués.

MEMBRES DU JURY

M. Alain BRUNIAS

IEN ET/EG anglais lettres

Mme Fatiha HACHEMI

Mme Valérie PIERNAS

Provisure lycée professionnel Colbert Marseille

IEN ET/EG sciences biologiques sciences sociales
appliqués

M. Alexandre QUET

M. Patrick RE

IEN ET/EG lettres / histoire géographie

Chef d'établissement lycée privé Clovis Hugues Aix en
Provence

M. Stéphane TORRENT

IEN ET/EG sciences et techniques industrielles

CPE

PRÉSIDENT :

M. Thierry DALMASSO

IA-IPR Établissement vie scolaire

VICE- PRÉSIDENTE :

Mme Laurence GOMEZ

IA-IPR Établissement vie scolaire

MEMBRES DU JURY

Mme Armelle MAHÉ MIR

M. François BALDACCI

M. Laurent PEYRE

Provisure Lycée Camille Jullian Marseille

IA-IPR Établissement vie scolaire

Adjoint au proviseur vie scolaire, CPE collège Louis Armand Marseille

Mme Annabelle Sourisseau

Principale collège Nina Simone Aix en Provence

Article 2 : le jury peut se constituer en sous commissions pour entendre au cours d'un entretien les stagiaires pour lesquels il est envisagé de ne pas proposer la titularisation.

Article 3 : l'arrêté paru au bulletin académique n°1008 du 20/05/2024, relatif à la désignation des présidents et membres des jurys est abrogé.

Article 4 : le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté

Fait à Aix en Provence, le 22/10/2024

Pour le recteur et par délégation
Le secrétaire général de l'académie d'Aix Marseille

Bruno MARTIN